

Questions orales

● (1420)

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Nous n'avons pas encore conclu d'accord, monsieur le Président, mais nous pensons que les discussions ont été très bénéfiques pour les deux parties. Nous avons incité les Japonais à s'approvisionner davantage au Canada et à y investir, et nous avons tout lieu de croire qu'ils comprennent notre position. Je rappelle simplement au chef de l'opposition que, l'année dernière, il a fallu attendre le 12 juin pour obtenir un accord satisfaisant, c'est-à-dire quelque chose d'applicable. Pour notre part, nous espérons parvenir à un accord satisfaisant bien avant le 12 juin, mais je ne peux malheureusement pas annoncer aujourd'hui qu'un accord a déjà été conclu.

L'EXISTENCE DES QUOTAS—LA POSITION DU PREMIER MINISTRE DE L'ONTARIO

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Ma dernière question s'adresse au même ministre, monsieur le Président. Celui-ci n'ignore pas que l'année dernière les quotas avaient été maintenus. Il sait par ailleurs que, techniquement, ces quotas ont expiré le 31 mars. Le premier ministre de l'Ontario dispose-t-il de renseignements que nous n'avons pas sur la façon dont se déroulent les négociations? Dans le cas contraire, pourquoi se croirait-il obligé de dire aux électeurs de l'Ontario qu'il aura besoin d'un vote de l'assemblée législative pour renforcer la position de sa province et pour bien faire comprendre au gouvernement fédéral la nécessité de maintenir les quotas?

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, je peux simplement dire au chef de l'opposition que M. Miller a fait une déclaration tout à fait conforme à la position du gouvernement fédéral au sujet des quotas. Nous avons défendu les intérêts du Canada et nous avons fait savoir aux Japonais que nous contrôlerions l'arrivée des voitures importées. Si nous remarquons une augmentation substantielle des importations par rapport à l'année dernière, nous le signalerons aux Japonais et nous prendrons les mesures que nous jugeons nécessaires.

* * *

L'INDUSTRIE

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE ÉLECTRIQUE DU CANADA—LA NOUVELLE AU SUJET D'UNE MENACE DE FERMETURE

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Fort Garry): Monsieur le Président, ma question s'adresse également au ministre de l'Expansion industrielle régionale. Il ressort de l'assemblée des actionnaires canadiens de la Compagnie générale électrique du Canada, tenue dernièrement, que la société mère a menacé de fermer la CGE ou de la mettre en vente à moins que la filiale ne lui rapporte des dividendes beaucoup plus élevés. Voilà qui pose un très sérieux dilemme. Le ministre a-t-il étudié la question? Sait-il, notamment, si la menace que la société mère fait peser sur la CGE va à l'encontre des lignes directrices de 1975

régissant le comportement en matière de commerce international au Canada? Compte-t-il prendre des mesures à l'endroit de cette société si elle a enfreint les lignes directrices?

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, le député sait fort bien que nous avons entendu parler de l'affaire il y a environ une semaine. Nous avons demandé à la société canadienne d'où pouvait bien venir cette rumeur dans la presse. Mes collaborateurs m'ont répondu ce matin qu'ils n'avaient pas encore de rapport détaillé. Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure d'examiner la situation ni, à plus forte raison, de vérifier s'il y avait eu atteinte aux lignes directrices établies il y a une dizaine d'années.

LES LIGNES DIRECTRICES CONCERNANT L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Fort Garry): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Il a répété à maintes reprises à la Chambre que son gouvernement voulait être plus accueillant envers les investisseurs étrangers. Ne pense-t-il pas, dans ce cas, qu'il est temps que le gouvernement établisse des lignes directrices plus précises concernant le comportement des sociétés étrangères et de leurs filiales canadiennes? Convient-il, d'autre part, qu'il serait utile que le gouvernement modifie le projet de loi concernant l'investissement au Canada afin d'empêcher que les sociétés mères ne menacent ou n'intimident leurs filiales canadiennes comme l'a été la CGE?

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, pour couper court, je vais répondre non.

* * *

LE BUDGET

LA DATE DE LA PRÉSENTATION

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question, qui s'adresse au ministre des Finances, concerne le prochain budget. Tous les Canadiens qui sont sans emploi à l'heure actuelle, et qui veulent qu'on stimule l'économie d'une façon ou d'une autre afin de créer des emplois, attendent avec impatience le budget, à l'instar des milliers de Canadiens qui veulent d'un régime fiscal plus juste. Étant donné que le ministre va nous quitter cette semaine pour assister à une réunion internationale importante sur les finances, est-il maintenant disposé à nous préciser la date à laquelle il présentera son budget?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, selon moi, les Canadiens qui veulent d'un régime fiscal juste et ceux qui désirent qu'on favorise la création d'emplois seront très heureux du contenu du budget. J'ai déjà signalé que le budget serait présenté au cours de la semaine du 20 mai. J'annoncerai la date exacte à la Chambre en temps opportun.